

L'effort de formation des entreprises du secteur privé en 2018

La collection FORMABREF « Pratiques de formation » porte sur l'effort de formation des entreprises et sur l'accès à la formation des salariés.

Les données sont issues des demandes de cofinancement public en matière de formation, soumises par les entreprises pour l'année de référence 2018.

Ces demandes contiennent la description qualitative et quantitative des plans de formation réalisés par les entreprises.

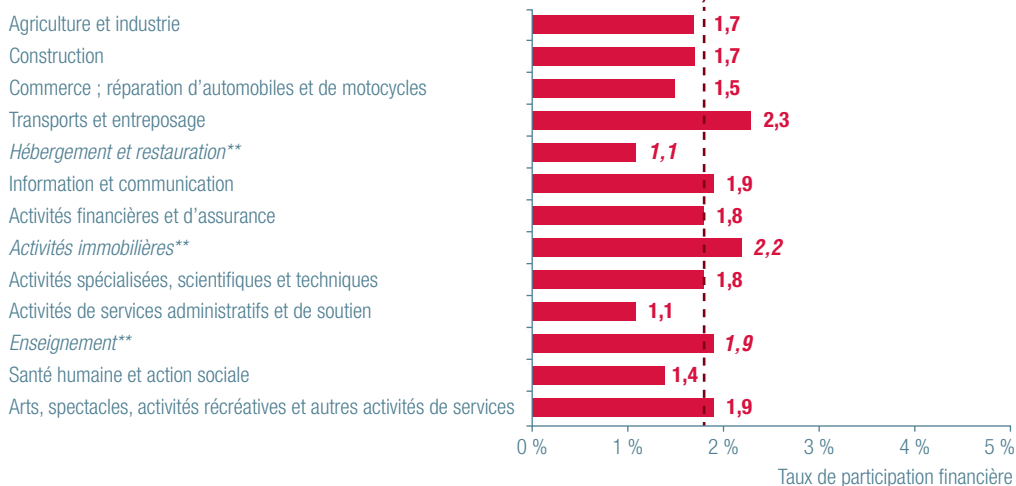
La présente publication analyse l'effort de formation des entreprises et l'orientation choisie pour les formations.

En 2018, les entreprises qui sollicitent la participation financière de l'État consacrent 1,8 % de leur masse salariale à la formation. Les formations coûtent, en moyenne, 217 euros par participant et 55 euros par heure. Les prestations des organismes de formation comptent pour 27,5 % de l'investissement direct en formation des entreprises. Les domaines « Technique/Métiers », « Management/GRH » et « Finance, comptabilité et droit » représentent à eux seuls deux tiers de l'investissement direct en formation des entreprises.

Graphique 1

Taux de participation financière à la formation* selon le secteur d'activité des entreprises (en %) – 2018

Tous secteurs confondus



* Investissement direct en formation divisé par masse salariale brute, exprimé en pourcentage.

Masse salariale brute : somme des revenus professionnels déclarés au Centre commun de la sécurité sociale (articles 330 et 331 du Code des assurances sociales).

** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

Un effort financier à hauteur de 1,8 % de la masse salariale¹

En 2018, l'investissement direct en formation des entreprises représente 1,8 % de leur masse salariale.

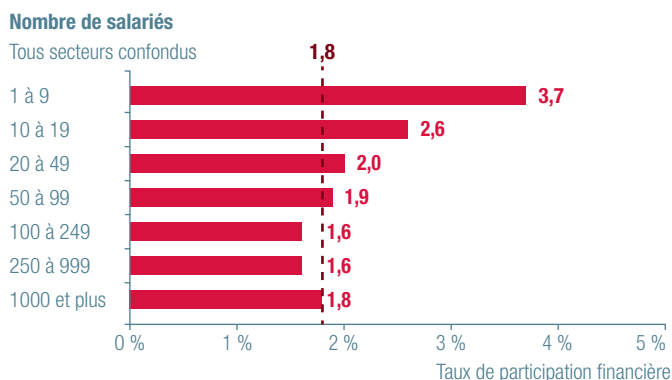
Le taux de participation financière varie de 1,1 % pour les entreprises du secteur « Activités de services administratifs et de soutien » à 2,3 % pour les entreprises du secteur « Transports et entreposage » (Graphique 1).

À l'exception des entreprises de 1 000 salariés et plus, le taux de participation financière diminue à mesure que la taille des entreprises augmente (Graphique 2). Les entreprises de moins de 10 salariés consacrent 3,7 % de leur masse salariale à la formation de leur personnel. À l'opposé, dans les entreprises de 100 à moins de 1 000 salariés, l'investissement direct en formation compte pour 1,6 % de leur masse salariale.

Le taux de participation financière des très grandes entreprises (1 000 salariés et plus) est deux fois plus faible que celui des très petites entreprises (moins de 10 salariés).

Graphique 2

Taux de participation financière à la formation* selon la taille des entreprises (en %) – 2018



* Investissement direct en formation divisé par masse salariale brute, exprimé en pourcentage.

Source : Observatoire de la formation

Tableau 1

Structure de l'investissement direct en formation selon le secteur d'activité des entreprises (en %) – 2018

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Coûts liés aux participants			Coûts liés aux formateurs internes	Coûts liés aux formateurs externes			Total
		Total	Salaires des participants	Coûts annexes des participants		Total	Coûts liés aux cotisations à des organismes de formation	Factures organismes de formation ou fournisseurs/formateurs	
A-E	Agriculture et industrie*	65,1	62,4	2,7	10,1	24,8	1,1	23,7	100
F	Construction	55,8	52,5	3,3	6,0	38,2	19,4	18,8	100
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	59,9	51,1	8,8	9,9	30,2	1,1	29,1	100
H	Transports et entreposage	59,2	54,8	4,4	7,0	33,8	0,1	33,7	100
I	Hébergement et restauration**	65,8	61,6	4,2	14,1	20,1	0,1	20,0	100
J	Information et communication	63,5	57,1	6,4	4,0	32,5	0,1	32,4	100
K	Activités financières et d'assurance	67,6	64,9	2,7	2,1	30,3	0,2	30,1	100
L	Activités immobilières**	69,4	62,7	6,7	11,5	19,1	0,9	18,2	100
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	70,1	63,2	6,9	3,2	26,7	0,1	26,6	100
N	Activités de services administratifs et de soutien	54,8	50,3	4,5	10,0	35,2	12,7	22,5	100
P	Enseignement**	57,2	52,9	4,3	9,2	33,6	0,2	33,4	100
Q	Santé humaine et action sociale	73,3	70,3	3,0	4,8	21,9	1,2	20,7	100
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	63,4	56,6	6,8	3,6	33,0	0,0	33,0	100
	Tous secteurs confondus	65,3	60,7	4,6	5,1	29,6	2,1	27,5	100

* Parmi les 136 entreprises du regroupement de secteurs A-E, une seule appartient au secteur « Agriculture ».

** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

¹ Les indicateurs de l'exercice 2018 ne sont pas comparables à ceux des exercices précédents, en raison de la mise en place du volet « Soutien et développement de la formation continue » de la Loi du 29 août 2017 portant modification du Code du Travail.

Les coûts liés à la rémunération du personnel impliqué dans les formations comptent pour deux tiers de l'investissement direct en formation

L'investissement direct en formation couvre les coûts liés aux participants et aux formateurs, internes et externes (Encadré).

En 2018, 65,8 % de l'investissement direct en formation sont consacrés à la rémunération du personnel, dont 5,1 % couvrent les coûts liés aux formateurs internes (**Tableau 1**).

Les coûts liés aux prestations des organismes de formation comptent pour plus d'un quart de l'investissement direct en formation

Les coûts concernant les formateurs externes (organismes de formation) s'élèvent à 29,6 % de l'investissement direct en formation. Pour le secteur « Construction », ces coûts comptent pour 38,2 % de l'investissement direct en formation.

Les cotisations à des organismes de formation, qui font partie des coûts liés aux formateurs externes, comptent pour 2,1 % de l'investissement direct en formation. Elles ne dépassent pas 1,2 %, excepté pour les secteurs « Construction » et « Activités de services administratifs et de soutien », où elles représentent respectivement 19,4 % et 12,7 % de l'investissement direct en formation.

Encadré

L'investissement direct en formation se compose des

Coûts liés aux participants

- salaires des participants ;
- coûts annexes des participants (frais de déplacement, d'hébergement et de restauration liés aux projets de formation).

Coûts liés aux formateurs internes

- salaires des intervenants.

Coûts liés aux formateurs externes

- cotisations à des organismes de formation, par exemple à l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB) ;
- factures établies par les organismes de formation agréés (formateurs, consultants et coaches) ou les fournisseurs-formateurs.

Tableau 2
Coût et durée des formations selon le secteur d'activité des entreprises – 2018

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Coût des formations par participant*	Durée des formations par participant**	Coût horaire des formations***
		en euros	en heures	en euros
A-E	Agriculture et industrie	141	3,0	47
F	Construction	258	6,7	38
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	246	5,8	42
H	Transports et entreposage	377	6,7	57
I	Hébergement et restauration****	86	3,3	27
J	Information et communication	343	5,9	59
K	Activités financières et d'assurance	193	2,7	72
L	Activités immobilières****	183	4,1	44
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	217	3,5	63
N	Activités de services administratifs et de soutien	251	6,2	40
P	Enseignement****	260	5,1	51
Q	Santé humaine et action sociale	256	5,3	48
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	204	4,7	44
	Tous secteurs confondus	217	4,0	55

* Investissement direct en formation divisé par nombre de participants.

** Nombre d'heures de formation divisé par nombre de participants.

*** Investissement direct en formation divisé par nombre d'heures de formation.

**** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

Les formations coûtent, en moyenne, 217 euros par participant et 55 euros par heure

En 2018, les formations coûtent, en moyenne, 217 euros par participant (**Tableau 2**).

Le coût moyen des formations est compris entre 141 euros par participant, pour le secteur « Agriculture et industrie », et 377 euros, pour le secteur « Transports et entreposage ».

Le coût d'une formation pour un participant dépend du nombre d'heures de formation suivies et du coût de l'heure de formation. Une durée des formations parmi les plus longues (6,7 heures, en moyenne) couplée à un coût de l'heure de formation parmi les plus hauts (57 euros, en moyenne) explique le coût plus élevé des formations dans le secteur « Transports et entreposage ».

En 2018, les formations durent, en moyenne, 4,0 heures (**Tableau 2**).

La durée moyenne des formations varie de 2,7 heures pour le secteur « Activités financières et d'assurance » à 6,7 heures pour les secteurs « Construction » et « Transports et entreposage ».

En 2018, les formations coûtent, en moyenne, 55 euros de l'heure.

Le coût horaire moyen des formations dans le secteur « Activités financières et d'assurance » est presque deux fois plus élevé que dans le secteur « Construction » (72 euros, contre 38 euros). Les coûts liés à la rémunération horaire des participants et des formateurs internes sont pour partie à l'origine de cet écart. Les salaires horaires moyens¹ s'élèvent respectivement à 47 euros et à 21 euros dans les secteurs « Activités financières et d'assurance » et « Construction ».

Les formations durent plus longtemps dans les petites entreprises

Plus les entreprises sont grandes, moins les formations coûtent cher (**Tableau 3**). Dans les entreprises de moins de 20 salariés, les formations coûtent, en moyenne, plus de 360 euros par participant, contre moins de 200 euros dans les entreprises de 250 salariés et plus.

Le coût des formations diminue avec la taille des entreprises, principalement, parce que la durée des formations décroît à mesure que la taille des entreprises augmente. Dans les entreprises de moins de 10 salariés, les formations durent, en moyenne, 7,1 heures, contre 3,3 heures pour les entreprises de 1 000 salariés et plus.

Tableau 3

Coût et durée des formations selon la taille des entreprises – 2018

Nombre de salariés	Coût des formations par participant*	Durée des formations par participant**	Coût horaire des formations***
	en euros	en heures	en euros
1 à 9	363	7,1	51
10 à 19	393	7,7	51
20 à 49	320	6,7	48
50 à 99	323	5,9	55
100 à 249	265	4,7	56
250 à 999	196	3,6	55
1 000 et plus	183	3,3	56

* Investissement direct en formation divisé par nombre de participants.

** Nombre d'heures de formation divisé par nombre de participants.

*** Investissement direct en formation divisé par nombre d'heures de formation.

Source : Observatoire de la formation

Deux tiers de l'investissement direct en formation est alloué aux formations en « Technique/Métiers », « Management/ GRH » et « Finance, comptabilité et droit »

En 2018, les formations en « Technique/Métiers », « Management/ GRH » et « Finance, comptabilité et droit » représentent 67 % de l'investissement direct en formation des entreprises (**Graphique 3**).

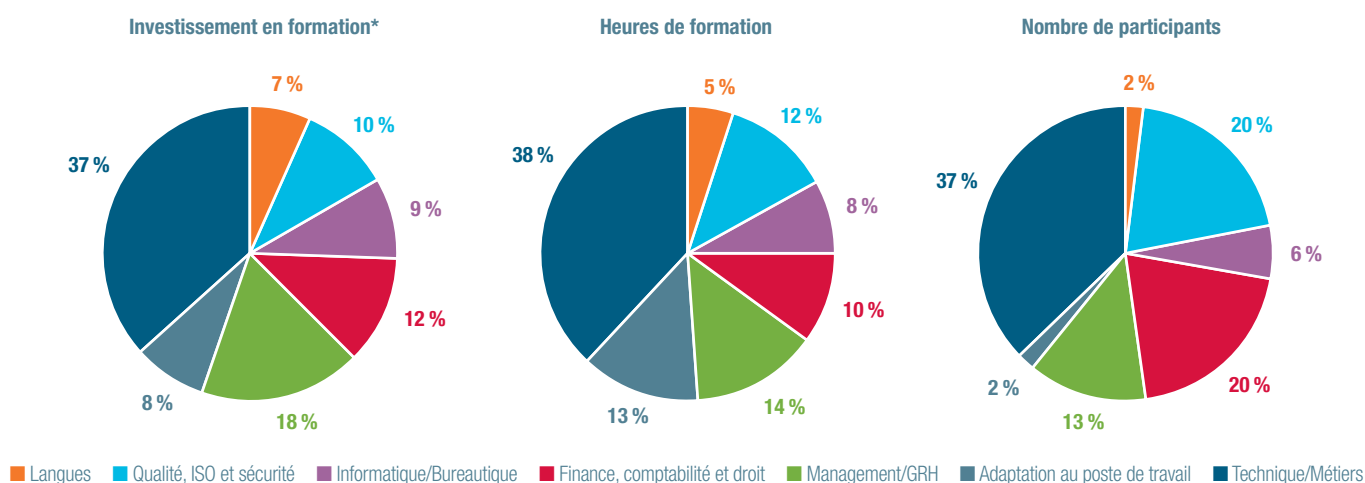
Le domaine « Technique/Métiers » regroupe les formations concernant l'activité principale des entreprises. Il constitue le domaine dans lequel les entreprises investissent le plus (37 %). Ce domaine concentre à lui seul 38 % de l'ensemble des heures de formation et 37 % de l'ensemble de la participation aux formations.

Le domaine « Management/GRH » est le second poste d'investissement en formation des entreprises (18 %). Ce domaine et celui des « Langues » se démarquent par un coût horaire des formations plus élevé que dans les autres domaines de formation, 70 euros (**Tableau 4**). Les entreprises font davantage appel à des formateurs externes dans ces deux domaines. Les prestations des organismes de formation comptent pour respectivement 42 % et 37 % de l'investissement direct en « Langues » et en « Management/ GRH » (**Graphique 4**).

¹ Masse salariale brute divisée par nombre d'heures travaillées annuellement par l'effectif salarié (en euros).

Graphique 3

Répartition de l'investissement direct en formation, des heures de formation suivies et des participants, selon le domaine de formation (en %) – 2018



* La somme est différente de 100 en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

Après « Technique/Métiers », la participation aux formations est la plus intense dans les domaines « Qualité, ISO et sécurité » et « Finance, comptabilité et droit ». Ces deux domaines rassemblent chacun 20 % de l'ensemble des participants (Graphique 3). Le domaine « Qualité, ISO et sécurité » compte pour plus de 40 % des participants dans les secteurs « Construction » et « Agriculture et industrie » (Graphique 5). Le domaine « Finance, comptabilité et droit » réunit 41 % et 30 % des participants aux formations dans les secteurs « Activités financières et d'assurance » et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques ».

Tableau 4

Coût et durée des formations selon le domaine de formation – 2018

Domaines de formation	Coût des formations par participant*	Durée des formations par participant**	Coût horaire des formations***
	en euros	en heures	en euros
Adaptation au poste de travail	1 067	31,7	34
Langues	677	9,7	70
Management/GRH	294	4,2	70
Informatique/Bureautique	292	4,9	60
Technique/métiers	212	4,0	53
Finance, comptabilité et droit	125	2,0	63
Qualité, ISO et sécurité	103	2,5	41

* Investissement direct en formation divisé par nombre de participants.

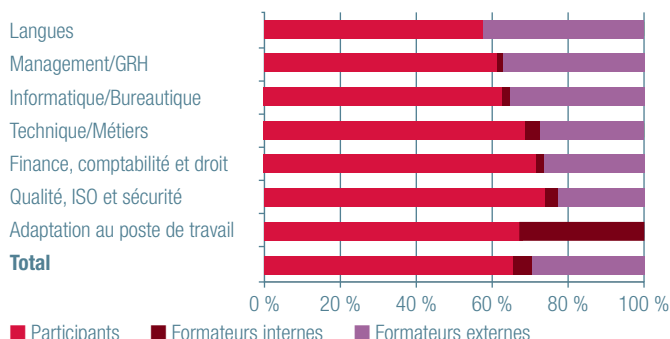
** Nombre d'heures de formation divisé par nombre de participants.

*** Investissement direct en formation divisé par nombre d'heures de formation.

Source : Observatoire de la formation

Graphique 4

Structure de l'investissement direct en formation selon le domaine de formation (en %) – 2018

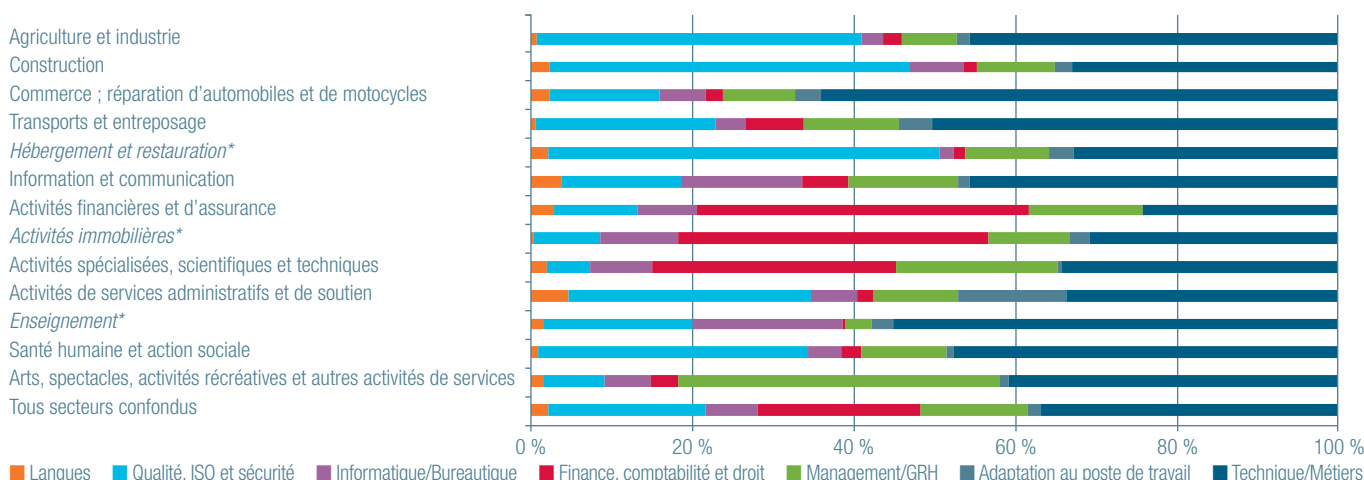


Source : Observatoire de la formation

Le domaine « Adaptation au poste de travail » regroupe les formations « nouvelles embauches » et « mutations internes » des salariés non qualifiés et des salariés dont le diplôme n'est pas en relation avec l'activité exercée. Les formations de ce domaine coûtent plus cher, par participant, que dans les autres domaines (1 067 euros, en moyenne) en raison de leur durée (31,7 heures, en moyenne) (Tableau 4). En revanche, leur coût horaire est moins élevé que dans les autres domaines (34 euros, en moyenne). Elles sont dispensées exclusivement par des formateurs internes (Graphique 4). Au final, le domaine « Adaptation au poste de travail » concerne 2 % des participants pour 13 % des heures de formation et 8 % de l'investissement direct en formation (Graphique 3).

Graphique 5

Répartition des participants aux formations par domaine de formation selon le secteur d'activité (en %) – 2018



* Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

Méthodes et définitions

Entreprises et groupes d'entreprises (approche groupe)

Une demande de cofinancement peut être présentée par et au nom d'une seule entreprise (par exemple une société mère), pour elle-même et plusieurs ou l'ensemble des entreprises du groupe qu'elle représente. Les entreprises concernées doivent être légalement établies au Luxembourg et y exercer principalement leur activité.

Les données renseignées dans la demande de cofinancement concernent le groupe. Il n'est pas possible de les réaffecter à chacune des unités composant le groupe. C'est pour cette raison que chaque groupe est considéré comme une seule entreprise. Le nombre d'entreprises étudiées est donc sous-estimé. Par simplification d'écriture, le terme « entreprises », regroupant entreprises et groupes d'entreprises, a été adopté dans cette publication.

Tableau 5

Comparaison des entreprises établissant une demande de cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon le secteur d'activité des entreprises – 2018

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Population d'analyse		Entreprises au Luxembourg		Salariés concernés par le cofinancement de la formation*
		en nombre	en %	en nombre	en %	en %
A	Agriculture**	1	0,1	-	-	-
B, C, D et E	Industrie	135	7,8	708	3,0	73,6
F	Construction	244	14,1	2 945	12,6	46,7
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	234	13,5	4 738	20,2	48,7
H	Transports et entreposage	80	4,6	956	4,1	58,8
I	Hébergement et restauration	27	1,6	2 357	10,1	30,1
J	Information et communication	141	8,2	1 355	5,8	62,8
K	Activités financières et d'assurance	260	14,9	1 321	5,6	74,2
L	Activités immobilières	21	1,2	1 191	5,1	10,8
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	348	20,1	3 864	16,5	83,7
N	Activités de services administratifs et de soutien	107	6,2	1 271	5,4	61,5
P	Enseignement	13	0,8	194	0,8	6,7
Q	Santé humaine et action sociale	73	4,2	1 438	6,1	48,6
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	49	2,8	1 110	4,7	20,8
	Tous secteurs confondus	1 733	100	23 448	100	57,7

* Nombre de salariés des entreprises de la population d'analyse divisé par ensemble des emplois salariés privés de l'économie luxembourgeoise pour l'année de référence, exprimé en pourcentage.

** Non disponible, secteur non couvert par la démographie des entreprises.

Source : Observatoire de la formation / Stateg - Démographie des entreprises 2018 / Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS)

Date d'extraction des données

Les données pour l'exercices 2018 ont été extraites le 23 septembre 2020.

Population d'analyse : les entreprises formatrices établissant une demande de cofinancement

En 2018, 1 733 entreprises² présentent une demande de cofinancement afin de bénéficier de l'aide étatique.

Les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont principalement issues des secteurs « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (20,1 %), « Activités financières et d'assurance » (14,9 %), « Construction » (14,1 %) et « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (13,5%) (**Tableau 5**). En outre, 59,6 % des entreprises comptent moins de 50 salariés, 30,1 % entre 50 et 249 salariés et 10,3 % plus de 249 salariés (**Tableau 6**).

Tableau 6**Comparaison des entreprises établissant une demande de cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon la taille des entreprises – 2018**

Nombre de salariés	Population d'analyse		Entreprises au Luxembourg	
	en nombre	en %	en nombre	en %
1 à 9	338	19,5	18 252	77,8
10 et plus	1 395	80,5	5 196	22,2
<i>Dont :</i>				
10 à 19	282	16,3	2 589	11,1
20 à 49	413	23,8	1 543	6,6
50 à 99	260	15,0	522	2,2
100 à 249	262	15,1	348	1,5
250 et plus	178	10,3	194	0,8
Total	1 733	100	23 448	100

Source : Observatoire de la formation / Statec – Démographie des entreprises 2018

En référence à la répartition sectorielle des entreprises au Luxembourg, les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont particulièrement surreprésentées dans le secteur « Activités financières et d'assurance » : 5,6 % au niveau national, contre 14,9 % à l'échelle des entreprises issues de la population d'analyse (Tableau 5). La surreprésentation des entreprises qui demandent un cofinancement concerne également les secteurs « Industrie » (3,0% au niveau national, contre 7,8 % au niveau de la population d'analyse), « Information et communication » (5,8 % contre 8,2 %) et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (16,5 % contre 20,1 %). En revanche, le secteur « Hébergement et restauration » est largement sous-représenté, 10,1 % au niveau national, contre 1,6 % des entreprises issues de la population d'analyse. Cette situation caractérise aussi les secteurs « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (20,2 % contre 13,5 %), « Activités immobilières » (5,1 % contre 1,2 %) et, dans une moindre mesure, le secteur « Santé humaine et action sociale » (6,1 % contre 4,2 %).

L'examen de la répartition par taille des entreprises montre que 77,8 % des entreprises comptent moins de 10 salariés au Luxembourg (Tableau 6). Parmi les entreprises ayant fait une demande de cofinancement, cette proportion est largement sous-représentée. Elle n'est que de 19,5 %. À l'inverse, les grandes entreprises de plus de 249 salariés sont surreprésentées. Elles constituent 10,3 % des entreprises participant au dispositif législatif, alors qu'elles ne représentent que 0,8 % de la structure économique nationale.

Bien que n'étant pas représentative de la structure économique nationale, la population d'analyse couvre plus de la moitié des salariés privés (57,7 %, Tableau 5) et plus du quart des entreprises de 10 salariés et plus (26,8 % Tableau 6)³.

Nomenclature statistique des activités économiques (NACELUX Rév. 2)

La version luxembourgeoise de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACELUX Rév. 2) est utilisée pour classer les entreprises par activité économique.

Domaines de formation

Afin d'optimiser le traitement des données et de réaliser des relevés statistiques, les projets de formation ont été regroupés en sept domaines de formation :

- Langues ;
- Qualité, ISO et sécurité ;
- Informatique/Bureautique ;
- Finance, comptabilité et droit ;
- Management/Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;
- Adaptation au poste de travail (les formations regroupent des « nouvelles embauches », des « adaptations au poste de travail » et des « mutations internes ») ;
- Technique/Métiers (formations concernant l'activité principale des entreprises, non imputables aux autres domaines).

² Lorsque les groupes d'entreprises sont décomposés en unités, le nombre d'entreprises s'établit à 2 298.

³ 1 393 entreprises établissent une demande de cofinancement parmi les 5 196 entreprises de 10 salariés et plus qui exercent au Luxembourg.



observatoire
de la formation



INFPC
Institut national
pour le développement
de la formation
professionnelle continue

Éditeur
INFPC
Établissement public
Immeuble CUBUS C2
2, rue Peterelchen
L-2370 Howald

Contact
Responsable
Observatoire de la
formation
Alex Durand
T + 352 46 96 12-201
alex.durand@infpc.lu

Téléchargement
www.lifelong-learning.lu


lifelong-learning.lu

